

Deux inhumations en position assise à Avenches

Autor(en): **Moinat, Patrick**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **35 (1993)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-245352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DEUX INHUMATIONS EN POSITION ASSISE À AVENCHES

Patrick MOINAT

Parmi les rites funéraires connus tout au long de la préhistoire, les inhumations en position assise forment un ensemble particulier. Elles sont décrites dans des contextes très différents; des fosses simples, des fosses silos liées ou non à des contextes d'habitat, ou encore dans des chambres funéraires de dolmens. Souvent mentionnées dans la littérature ancienne, elles n'ont que rarement fait l'objet de descriptions précises. On en rencontre depuis le Mésolithique et jusqu'à l'âge du Fer, mais les contextes mal définis et l'absence de plan nous incitent dans la plupart des cas à un regard très critique sur ces documents.

Les deux sépultures d'Avenches n'échappent pas complètement à la règle. Elles ont été fouillées dans de bonnes conditions et nous pouvons en restituer les pratiques funéraires, mais le contexte et la datation des tombes sont par contre beaucoup plus difficiles à préciser, car le mobilier fait défaut et les dates absolues ne permettent pas de proposer un intervalle chronologique précis. Sépultures isolées ou nécropole, attribution incertaine à l'intérieur de l'âge du Fer sont donc autant de points qui peuvent être discutés sur la base de cette découverte.

1. Contexte archéologique

La fouille des deux sépultures est consécutive à l'intervention archéologique menée en 1992 par Jacques Morel sur le versant est de la colline d'Avenches (Morel, 1993). La première partie de cette intervention a permis de mettre en évidence les portions sud et est d'un temple circulaire datant du premier siècle de notre ère. Le dégagement de son soubassement en couronne et d'un radier antérieur à la fondation du temple a permis la découverte de deux tombes signalées à la base des niveaux augustéens par quelques pierres et le sommet de deux crânes (fig. 1).

Lors de notre arrivée sur place, les deux squelettes étaient déjà dégagés; notre intervention s'est donc limitée à l'observation et au prélèvement des os des deux sépultures (fig. 2).

La localisation des tombes est la suivante :

Lieu-dit : avenue Jomini 14.

Commune: Avenches, district d'Avenches (Vaud, Suisse).

Coordonnées: 569962/192356, altitude: 453,75 m, CN 1185.



Fig. 2. Vue générale des deux sépultures en cours de dégagement.

2. Stratigraphie et mobilier

La relation entre les premiers niveaux gallo-romains et les sépultures peut être appréciée par la coupe 14 et par les différents décapages du niveau d'apparition des fosses (fig. 3 et 5). L'orientation de la coupe tangente au bord de la sépulture 1 n'a en effet pas permis de reconnaître la limite de la tombe en stratigraphie.

La coupe 14 présente la succession suivante (fig. 3):

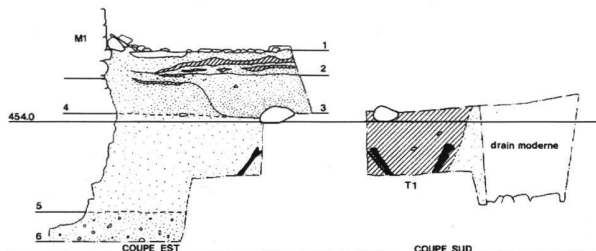


Fig. 3. Coupe 14 montrant l'implantation stratigraphique de la tombe 1 et les niveaux correspondant au premier état gallo-romain.

1. Aire empierrée, premier état gallo-romain.

2. Couches C6 à C8, sable lavé grisâtre et lits d'argile blanche, mobilier daté de 20 - 50 apr. J.-C. Cet ensemble correspond au niveau d'implantation de l'aire empierrée.

3. Couche C1, limon sableux brunâtre, mobilier daté de 1 - 20/30 apr. J.-C.

4. Couche C1A, limon sableux oxydé de couleur brun-jaune, cette couche n'a pas livré de mobilier.

5. Limon morainique légèrement oxydé avec quelques charbons épars. Le mobilier rattaché aux sépultures se situe à la transition entre 3 et 5, entre 453,93 et 454,0. C'est également à cette altitude que se situent les galets formant le sommet de la fosse de T1.

6. Limon de couleur jaunâtre avec des graviers lavés et des petits galets.

L'interprétation de cette stratigraphie permet de distinguer les niveaux 4 à 6 qui n'ont pas livré de mobilier et qui correspondent aux dépôts antérieurs à une occupation humaine sur le site. La fosse de la tombe 1 est creusée dans le niveau 5. L'absence du niveau 4 sur les sépultures peut s'expliquer de deux manières, soit par une érosion naturelle antérieure à l'occupation gallo-romaine, soit par un remaniement du niveau 4 lors du dépôt du niveau 3 correspondant à la première occupation gallo-romaine. Ce remaniement est confirmé par la dispersion d'une partie des pierres et des tessons ainsi que par l'absence du sommet des fosses.

La difficulté de mise en évidence de la fosse de T1 peut s'expliquer par la position de la coupe, mais surtout par le fait que cette sépulture a été rapidement comblée avec les matériaux d'extraction. En coupe, les deux sédiments se distinguent uniquement par une texture légèrement plus graveleuse à l'intérieur de la fosse et par des poches de sable gris.

Huit tessons appartiennent aux remplissages des tombes; ils proviennent tous du niveau d'appa-

rition des fosses et peuvent être attribués au comblement des structures ou au niveau 3. C'est le cas du tesson à pâte rouge fine provenant de la tombe 2 qui doit être attribué à l'époque augustéenne (perturbation du sommet de la fosse).

La fosse de la tombe 1 a livré sept tessons à pâte grossière et à dégraissant de quartz, de cou-

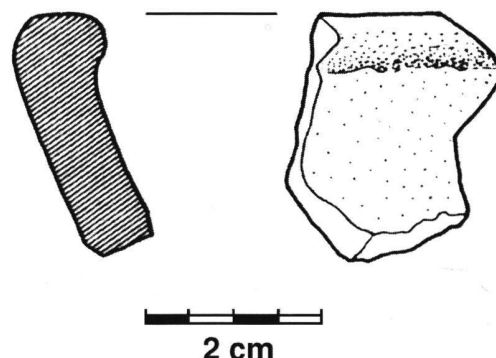


Fig. 4. Élément de bord d'écuelle provenant du sommet de la fosse de la Tombe 1.

leur grise ou noire à surface beige à rouge. Un seul élément peut être mentionné (fig. 4), il s'agit d'un bord d'écuelle à lèvre aplatie pour lequel on peut trouver des parallèles dans le site Hallstatt ancien de Derrière le Chaney (Doiteau, 1989), mais dont la texture de la pâte est le seul élément qui le distinguerait des céramiques augustéennes où l'on rencontre des formes de bords similaires, par exemple sur le site de Chaplix (Castella et Flutsch, 1990). Le mobilier ne nous est donc d'aucune aide pour la datation des sépultures, puisque le seul élément typologique est équivoque et que le contexte permet d'envisager un remaniement du sommet des sépultures.

3. La tombe 1

Fosse

La fosse de la tombe 1 est creusée dans un limon morainique brun clair à jaune, légèrement oxydé et contenant des charbons de bois épars. Le remplissage s'en distingue assez mal, mais il est plus sableux, de couleur brun-gris avec des poches de sable gris-jaune dont certaines marquent plus clairement le bord de la fosse. Son diamètre à l'ouverture est de l'ordre de 1 m, et de 80 à 90 cm à la base. Les bords de la fosse sont donc pratiquement verticaux, le fond n'est pas plat mais en dépression vers le centre. La fosse est conservée sur une profondeur de 60 cm, mesurée entre le fond et le sommet des blocs.

Une dizaine de pierres marquent le sommet conservé de la fosse; les altitudes les plus hautes se situent à 15 ou 20 cm du sommet du crâne (fig. 5). Elles sont disposées en cercle au centre de la fosse et à la verticale des membres inférieurs. Le

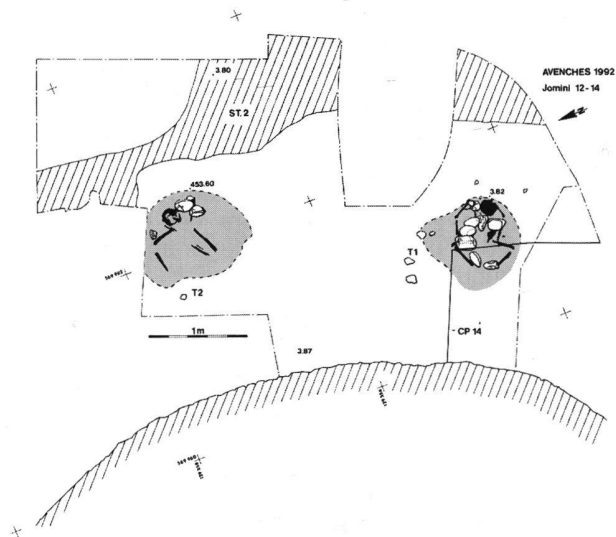


Fig. 5. Plan général des sépultures. En gris les fosses avec les galets marquant le sommet des tombes. Les zones hachurées correspondent aux structures gallo-romaines.

crâne apparaît à la base des pierres, à l'extérieur de ce cercle. Elles témoignent probablement d'un marquage de surface ou d'un empierrement partiellement disloqué.

Etat de conservation

Les restes osseux sont mal conservés, ce qui s'explique par la forte oxydation des sédiments. A l'exception des fémurs, toutes les surfaces corticales de l'os sont attaquées, les épiphyses ne sont plus représentées de même qu'une bonne partie des vertèbres, de la cage thoracique et des os coxaux.

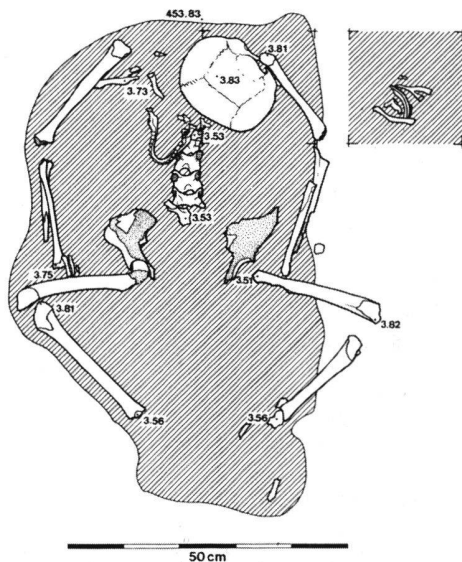


Fig. 6. Plan de la tombe 1 au maximum du dégagement. En haut à droite, les ossements cachés par le crâne, composés de la scapula gauche, de quelques côtes, de l'axis et de la clavicule gauche.



Fig. 7. Vue générale de la tombe 1. La mandibule se situe au niveau des vertèbres lombaires et du bassin, dans le fond de la sépulture.

Le crâne et la mandibule, ainsi que les diaphyses des os longs, quelques côtes et quelques arcs neuraux sont les derniers témoins conservés. Position d'inhumation

Il s'agit d'une inhumation en position assise : le dos est tourné vers la pente, appuyé contre le bord de la fosse, le crâne regarde vers l'ouest (fig. 6 et 7).

Les membres inférieurs sont en position fléchie, les coxaux, les arcs neuraux des cinq vertèbres lombaires et les pieds se situent au même niveau et marquent le fond de la sépulture. La différence de profondeur entre les genoux et les pieds est de l'ordre de 30 cm (fig. 8).

Le membre supérieur gauche est situé le long du corps, l'avant-bras à l'horizontale. A droite, le bras est également le long du corps. La main droite, représentée par trois diaphyses de métacarpiens, est posée sur le fémur droit, à mi-hauteur de la diaphyse.



Fig. 8. Détail de la tombe 1. La mise à plat des os long n'a pas eu lieu. La différence de niveau entre les genoux et les pieds est de l'ordre de 30 cm.

La ceinture scapulaire comprend les fragments des deux scapula et des deux clavicules. L'ensemble est descendu de 8 à 10 cm par rapport à la base du crâne et, pour le côté gauche, de plus de 20 cm par rapport à la partie proximale de l'humérus.

Le rachis cervical n'est représenté que par un fragment d'atlas (non positionné) et par l'axis qui se situe au niveau de la clavicule gauche, à environ 13 cm de la base du crâne. Par rapport à la position anatomique, le crâne s'est incliné vers l'avant et vers la droite.

A l'exception du déplacement d'un fragment de côte situé au niveau du pied gauche, pour lequel nous n'avons pas d'explication, tous les mouvements constatés se font à l'intérieur du volume du corps. C'est le cas notamment

- de la mise à plat des vertèbres lombaires et des deux coxaux;
- de la descente dans le volume thoracique de l'ensemble de la ceinture scapulaire, du crâne et de la mandibule;
- du déplacement de l'humérus droit vers le centre du corps.

D'autre part, les os longs en position oblique ou verticale, la main droite située au milieu de la diaphyse du fémur, ne peuvent avoir conservé cette position qu'à la faveur d'un comblement rapide de la sépulture, intervenant avant la décomposition du corps.

Les blocs situés au sommet confirment l'hypothèse d'un comblement rapide après l'inhumation. Les pierres situées au-dessus du volume thoracique sont plus profondément enfoncées que celles situées à la périphérie du corps. Il s'agit probablement d'un mouvement secondaire en relation avec la décomposition du volume du tronc.

Anthropologie

En raison de l'état de conservation, il n'est pas possible d'envisager plus qu'une description anthropologique sommaire. Le crâne est conservé dans son volume, mais la face et les sutures crâniennes ne sont pas utilisables. Le squelette post-crânien n'autorise aucune mesure, les os coxaux sont trop fragmentaires pour intervenir dans la diagnose sexuelle.

Il s'agit d'un individu de sexe masculin (indice de sexualisation de 0,5 mais avec seulement 9 critères observés sur 22), de 25 à 35 ans selon le degré d'usure dentaire. On le situera probablement plus proche de 35 que de 25 ans. Les autres indicateurs d'âge sont absents ou difficilement utilisables. Les sutures crâniennes observables ne sont pas encore synostosées, notamment les sutures lambdaïde et sagittale (S3 et S4).

La morphologie du crâne indique un sujet brachycrane, de hauteur moyenne (orthocrane). La face est très basse, de même que l'orbite (chamaeconque). Le squelette post-crânien est relativement robuste.

Fig. 9. Plan de la tombe 2 au maximum du dégagement.

4. La tombe 2

Fosse

Le remplissage de la tombe se distingue du terrain naturel par une légère différence de coloration. Il se compose d'un sable limoneux brun-orange homogène et d'un cailloutis plus abondant qu'à l'extérieur de la fosse. Au niveau de l'inhumation par contre, la limite sédimentaire est nettement visible, avec une couronne légèrement plus sombre sur tout le pourtour.

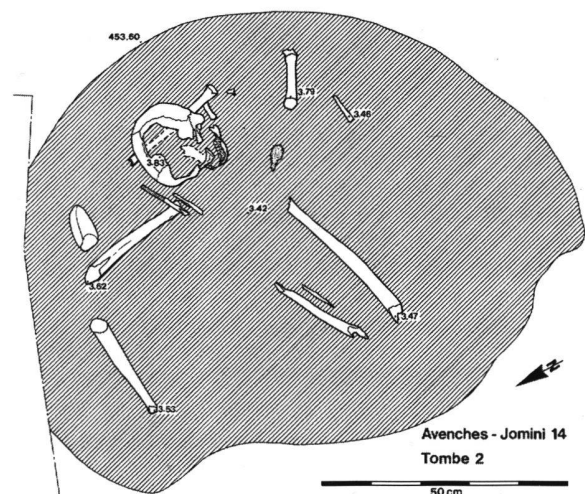
Contrairement à T1, le sommet de la fosse n'a pas pu être repéré précisément. Deux pierres ont été dessinées, qui se situent plus bas dans le remplissage, pratiquement au niveau du crâne (fig. 5). Le diamètre au sommet conservé de la fosse n'est pas connu. Au niveau de l'inhumation, elle est de forme ovale, avec un grand axe de 1,20 m et un petit axe de 90 cm (fig. 9). Le fond de cette fosse est parfaitement plat. Elle est conservée sur une profondeur ne dépassant pas 45 cm.

Conservation

Le matériel osseux est en très mauvais état, toutes les surfaces corticales sont largement attaquées par l'acidité du sol. Nous n'avons à disposition pour l'analyse que les diaphyses des os longs, ainsi que les zones les plus compactes des os plats (fragments de scapula et de clavicules). Le crâne et la mandibule sont très mal conservés.

Position d'inhumation

Le squelette repose en position assise, dos tourné à la pente et regarde vers l'ouest (fig. 9 et 10). Le membre inférieur gauche repose en flexion dans le fond de la tombe, le droit est un peu moins fléchi, en appui contre le bord nord de la fosse. Le membre supérieur gauche se situe le long du corps, l'humérus est incliné vers l'avant par rapport à la verticale, l'avant-bras repose dans le fond de la fosse. L'angle entre les deux segments est de l'ordre de 80 degrés. L'avant-bras droit repose



dans le pli de l'aîne, l'humérus s'est affaissé vers l'intérieur du thorax, suivi dans ce mouvement par les os de la ceinture scapulaire.

Le crâne et la mandibule sont en connexion anatomique; l'ensemble a basculé vers l'avant et vers la droite. L'extrémité proximale de l'humérus gauche se situe 15 cm au-dessus de la base du crâne : celui-ci s'est donc affaissé dans le volume thoracique.

Comme pour la tombe 1, la mise à plat du squelette n'est que très partielle. Pour autant qu'on puisse en juger (absence de tous les petits os) il n'y a pas de déplacement hors du volume du corps. L'affaissement de l'humérus droit dans le volume thoracique et le basculement du crâne se sont opérés selon un schéma identique à celui de la première sépulture.

La position du squelette, en appui sur le bord droit et le membre inférieur gauche à plat dans le fond de la fosse, confirment l'observation d'une structure relativement large et ovale plutôt que parfaitement circulaire.

Anthropologie

L'état de conservation des os ne nous autorise pas à déterminer le sexe de l'individu inhumé. Les observations suivantes peuvent cependant être signalées:

- L'usure dentaire est importante, elle situe cet individu entre 35 et 45 ans voire au-delà. Les sutures crâniennes observables confirment ces valeurs (sutures complètement synostosées autour du bregma, suture lambdaïde avec un début d'ossification).

- La morphologie du squelette est particulièrement gracile, notamment les diaphyses des humérus et des fémurs. Cette observation doit être tempérée par le fait que l'os compact est très altéré.

L'humérus gauche présente à sa partie distale une fracture avec un cal partiellement conservé.

Lors de la fouille, les deux fragments de la diaphyse ne sont pas restés soudés. L'étude de cette pathologie a été confiée à C. Kramar du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève qui conclut de la manière suivante : « On observe, macroscopiquement, une zone remaniée avec épaissement des travées et du périoste; il y a eu interruption puis comblement de la cavité. Il y a présence de pseudarthrose (articulation accidentelle due au défaut de consolidation d'un os fracturé). La radiographie montre bien, elle aussi, le remaniement condensant.

Ces observations ne peuvent pas être expliquées par un coup tranchant, mais correspondraient à une fracture ancienne de la palette humérale, mal consolidée, chez un sujet jeune.»

5. Datations C14

Les tombes n'ayant livré ni mobilier caractéristique, ni restes organiques, deux échantillons osseux ont été prélevés et envoyés à l'École Polytechnique Fédérale de Zürich (Institut für Mittelenergiephysik). Les résultats des analyses physiques sont les suivants:

- Tombe 1 : échantillon AV92/T1-7 (diaphyse de tibia droit).

ETH-9564 : 2370 ± 70 BP $\delta^{13}C -15.7 \pm 1.2$

Âge réel calculé selon Stuiver et Pearson 1986 :

1 sigma : 755-697 535-387 (avec 78 % de l'aire relative entre 537 et 387)

2 sigma : 769-363 280-260 (avec 98 % de l'aire relative entre 769 et 363)

Remarques :

- La valeur du $\delta^{13}C$ est faible par rapport à la moyenne calculée sur des échantillons d'os

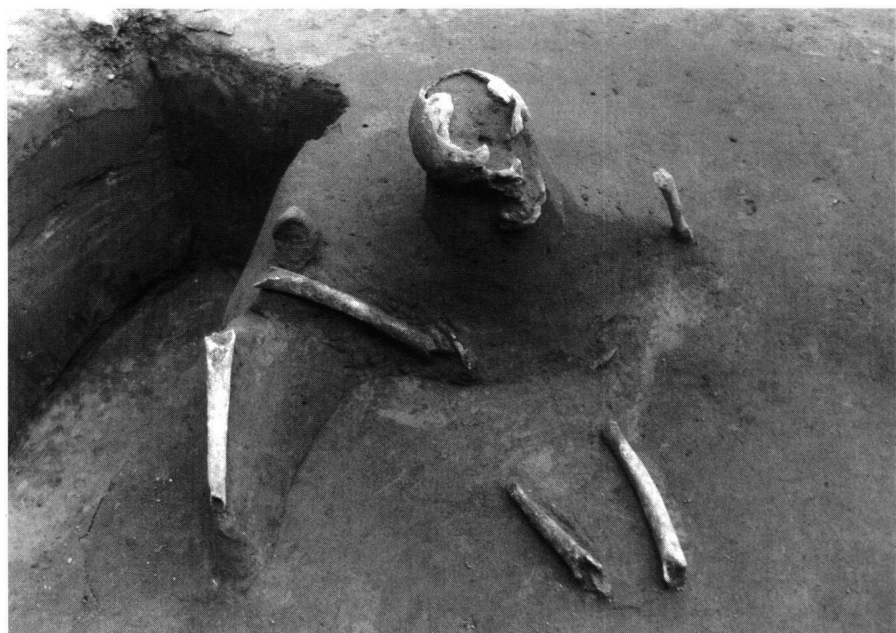


Fig. 10. Vue générale de la tombe 2. Les os du bras droit sont encore cachés sous le crâne. A noter le très mauvais état de conservation des ossements.

humain. Elle induit une correction de la mesure physique allant dans le sens d'un vieillissement de la date réelle.

- La datation couvre le premier âge du Fer; on peut a priori exclure une attribution au Bronze final. La probabilité de se situer à l'époque La Tène reste faible.

- Tombe 2 : échantillon AV92/T2-4 (diaphyse de fémur gauche).

ETH-9565 : 2095 ± 65 BP $\delta^{13}C -25.2 \pm 1.2$

Age réel calculé selon Stuiver et Pearson 1986:
1 sigma : 336-326 202-32 ap. J.-C. (avec 96 % de l'aire relative entre 202 av. J.-C. et 32 ap. J.-C.).

2 sigma : 363-280 260-23 ap. J.-C. (avec 87 % de l'aire relative entre 260 av. J.-C. et 23 ap. J.-C.).

Remarque :

- La datation couvre l'ensemble de la période La Tène, elle se situe probablement dans la seconde moitié (intervalle de 260 av. J.-C. à 23 ap. J.-C.), bien que la probabilité d'appartenir à l'intervalle compris entre 363 et 326 av. J.-C. ne soit pas négligeable (13 %).

Du point de vue archéologique et dans l'hypothèse d'une attribution des deux sépultures à la même période, comme le laisse supposer la similitude dans les rites, les résultats obtenus sont difficilement compatibles.

Si l'on considère tout d'abord le résultat brut, non calibré, l'écart entre les deux dates est de 275 ans, mais il peut fluctuer entre 140 et 410 ans si l'on tient compte de la marge d'incertitude des deux dates. Ce résultat ne nous permet pas de placer de façon précise les deux tombes à l'intérieur de la chronologie de l'âge du Fer.

La valeur du $\delta^{13}C$ est un facteur important lorsque les dates sont réalisées sur des os

humains. Cette valeur, dont la moyenne se situe autour de -19,5, entraîne une correction de l'âge brut de l'ordre de 150 ans. Dans notre cas ces valeurs sont largement au-dessus et au-dessous de la moyenne et tendent à augmenter l'écart entre les deux dates. Elles indiquent un problème lié à l'un ou aux deux échantillons. Il est donc impossible de conclure en privilégiant l'une ou l'autre des datations.

Le recours à la calibration permet de se faire une meilleure idée de l'âge réel des sépultures, mais il augmente encore l'imprécision (fig. 11). Il confirme le faible recouvrement entre les deux dates. L'une couvre le premier âge du Fer, la seconde se situe à La Tène.

Il n'est donc pas possible de «choisir» l'un ou l'autre des résultats sur la base de la mesure physique. La seule solution serait de réaliser une nouvelle mesure, avec le risque qu'elle se situe exactement entre les deux premières ou la chance de confirmer l'un ou l'autre des résultats déjà obtenus.

A notre sens, l'attribution à l'âge du Fer peut être considérée comme acquise. Un rattachement à la fin du Bronze final ou à l'époque romaine, bien que possible au regard des statistiques, peut être écarté.

6. Bilan et comparaisons

En ce qui concerne les pratiques funéraires, on retiendra la parfaite similitude entre les deux sépultures. Les fosses, les aménagements de pierres et le dépôt des corps sont identiques. Dans les deux cas, il s'agit d'une inhumation en fosse simple, les pierres situées au sommet des remplissages indiquant la présence d'un empierrement de surface ou d'un marquage dont les blocs constitueraient les pierres de calage. La seconde hypothèse est plus vraisemblable si l'on tient compte de l'arasement du sommet des structures et de la disposition particulière des pierres de la tombe 1.

A l'exception des jambes, la similitude de la position d'inhumation est parfaite, de même que le mouvement des os lors de la décomposition. Dans les deux cas il y a descente des os situés le plus haut dans le volume thoracique, basculement des crânes vers l'avant et sur la droite, les humérus droits s'inclinant vers l'intérieur du volume thoracique. Ces mouvements signent une position verticale du tronc. Sur le plan de la décomposition, l'inhumation en position assise du «Parc du Château» à Auneau (Verjux et al., 1992), datée du Mésolithique, présente les mêmes mouvements que les deux tombes d'Avenches. La position ne diffère que par les membres inférieurs en extension à Auneau. Il s'agit dans ces trois cas d'inhumations en pleine terre, donc de fosses comblées rapidement et sans que l'on puisse mettre en évidence un éventuel contenant.

Enfin, au plan chronologique, les données de terrain et la similitude des rites funéraires suggèrent que ces deux tombes sont contemporaines. Nous retiendrons donc une attribution à l'âge du

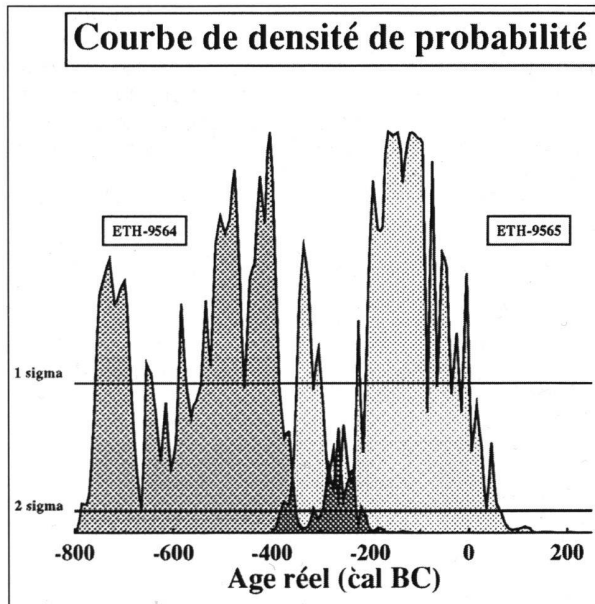


Fig. 11. Courbe de densité de probabilité des datations obtenues sur les ossements de la tombe 1 (ETH-9564) et de la tombe 2 (ETH-9565). Age réel calibré en années av. J.-C.

divergence entre les datations par la méthode du carbone 14. Un rattachement à la période gallo-romaine ne sera pas envisagé, car la stratigraphie indique un arasement du sommet des structures, signe de non reconnaissance ou d'oubli de leur présence.

La recherche de parallèles revient dans la plupart des cas à faire état de découvertes mal datées ou mal décrites et dans des contextes souvent très éloignés des sépultures d'Avenches. On distinguera d'une part des fouilles récentes qui attestent l'existence d'inhumations en position assise datées de l'âge du Bronze, et d'autre part des sépultures de l'âge du Fer, en prenant en compte d'autres positions d'inhumations, telles que le décubitus latéral ou dorsal avec les membres repliés. Dans ce deuxième ensemble, il faut faire preuve d'une certaine prudence puisqu'on se base le plus souvent sur de simples descriptions.

Quelques inhumations en position assise ont fait l'objet d'une documentation fiable et parmi celles-ci il faut signaler les nécropoles de Marolles-sur-Seine et de Barbey-sur-Yonne datées du Bronze final I (Mordant, 1987) qui fournissent de bons exemples de sépultures en position assise sur les talons. Il s'agit d'inhumations en «puits» circulaires, parfois doubles ou multiples. L'architecture est restituée par l'analyse des déplacements à l'intérieur de la tombe, qui attestent de la présence d'entourages rectangulaires en matière périssable dont les dimensions moyennes sont de 0,35 x 0,70 m. On est donc assez loin des observations faites à Avenches.

Pour l'âge du Fer, Alain Villes (1987) propose le terme de sépultures de «relégation» pour des inhumations en fosses-silos, en relation ou non avec des structures d'habitat. Parmi les 32 sites recensés dans le nord de la France, 26 appartiennent à La Tène pour deux seulement au Hallstatt ou au Bronze final. Le site de «La Pêcherie» (Pontavert dans l'Aisne, Eterlé 1966) mentionne une inhumation en position assise dont le comblement est daté de La Tène I. Dans ce cas, la position assise, jambes ouvertes, correspond aux sépultures d'Avenches, mais le contexte (fosse ou cave rectangulaire de 5m sur 4,5m) et l'absence de plan ne permettent pas de confirmer la similitude des positions. Il ressort de cette synthèse que la majorité des découvertes concerne des réutilisations de fosses-silos à des fins funéraires dont on peut douter du caractère systématique. Ces sépultures de «relégation» ne correspondent pas aux découvertes d'Avenches qu'il faut considérer comme de véritables sépultures, dont la fosse n'est conçue que pour l'inhumation.

Par contre l'inventaire mentionne quelques sites ayant livré des inhumations hors de tout contexte d'habitat et dont les positions sont assez proches de celles d'Avenches. Le site de Lesmont (Aube) fournit une sépulture hallstattiennne en position contractée sur le dos et jambes repliées sur le thorax (Tomasson, 1981), le site de Hattstatt (Strasbourg) livre une inhumation en position accroupie sur un lit de galets et dont le crâne est entouré d'une couronne de pierres, mais cette tombe n'est

pas dessinée (Hatt, 1962). Dans un contexte local, le site de Ried bei Kerzers (FR) présente trois sépultures hallstattiennes en décubitus latéral ou en procubitus (Schwab, H. et al. 1977). Ces quelques exemples se signalent par des positions relativement inaccoutumées et par des inhumations en fosses circulaires ou ovales de faibles dimensions. Dans tous les cas, elles correspondent à des rituels inhabituels pour la période ou la région considérée.

Dans la région d'Avenches, et en dehors des contextes reconnus comme les tumuli hallstattiens ou les tombes plates du second âge du Fer, aucune inhumation n'est signalée pour cette période. Le site de Chaplix a fourni une incinération datée de la fin du Hallstatt ou de La Tène ancienne, ainsi qu'une fibule de type Certosa, hors structure, datée de La Tène ancienne¹.

En ce qui concerne les habitats ou les découvertes attestant une occupation pendant l'âge du Fer autour d'Avenches, nous mentionnerons trois sites fouillés dans la plaine. Les sites de Chaplix (Avenches) et de Derrière le Chaney (Faoug) fournissent des structures d'habitat du Hallstatt C (Doiteau, 1990). Enfin à Avenches, à 500 m des deux sépultures, la fouille de l'insula 23 a livré en 1973 un ensemble provenant d'une couche archéologique antérieure à la première occupation gallo-romaine et daté de la fin du Hallstatt (Kaenel, 1990). On voit donc que malgré la faiblesse de la documentation à disposition, ces découvertes attestent une présence dans la plaine au cours du Hallstatt et de La Tène ancienne.

La découverte des deux sépultures d'Avenches peut représenter un rite particulier ou une coutume funéraire plus répandue mais mal connue, dans une période caractérisée essentiellement par les tumuli hallstattiens richement dotés, comme celui de Payerne «Roverex», ou par les grandes nécropoles de La Tène sur le plateau. Il faut espérer que de nouvelles découvertes permettront d'assurer le contexte chronologique et culturel des sépultures d'Avenches. Un fragment de frontal trouvé à l'occasion de sondages sur la même parcelle de l'avenue Jomini 14 mais en aval, sous le decumanus principal, nous permet d'espérer que ces deux inhumations ne sont pas isolées, mais appartiennent à un ensemble plus vaste...

¹Informations aimablement transmises par D. Castella, Archeodunum S.A., à Gollion.

BIBLIOGRAPHIE

- ASCADI, G. et NEMESKERI, J. 1970. History of Human Life Span and Mortality. Akadémia Kiado. Budapest.
- AUDOUZE, F. 1986. La sépulture d'enfant du Buisson Campin à Verberie (Oise). In : *Anthropologie et Archéologie*. Paris : Ed. du CNRS, 147-154.
- BURLEIGH, R., MATTHEWS, K. et LEESE, M. 1984. Consensus $\delta^{13}C$ values. *Radiocarbon*, 26, 46-53.
- CASTELLA, C., FLUTSCH, L. 1990. Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches en Chaplix VD. *Archéol. suisse*, 13,1,2-30.
- DOITEAU, S. 1992. Nouvelles données sur l'habitat et le premier âge du Fer en Suisse occidentale. In : *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe*. Actes du colloque international de Lons-le-Saunier, 16-19 mai 1990. Ed by Mordant, C et Richard, A. Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 313-325.
- HATT, J.-J. 1962. Hattstatt. Informations archéologiques de la Circonscription des Antiquités historiques d'Alsace. *Gallia*, 20, 2, 512-513.
- JONOT, M. 1975. La sépulture collective protohistorique du «fond du Château» à Saint-Germainmont - Ardennes. *Bull. de la soc. archéol. champenoise*, 4, 17-22.
- KAENEL, G. 1990. Recherche sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures. Lausanne, Cahiers d'Archéologie Romande, 50.
- MORDANT, D. 1986. Des inhumations en «pleine terre»? L'exemple de la Petite-Seine. In : *Anthropologie et Archéologie*. Paris : Ed. du CNRS, 155-166.
- MOREL, J. 1993. Un nouveau temple gallo-romain à Avenches VD. *Ann. de la Soc. Suisse de Préhist. et d'Archéol.* 76, 161-168.
- PEARSON, G.W. et STUIVER, M. 1986. High-Precision Calibration of the Radiocarbon Time Scale, 500-2500 BC. *Radiocarbon*, 28, 839-862.
- SCHWAB, H., KAUFMANN, B. et SCHEIDEGGER, S. 1977. Drei hallstattzeitliche Flachgräber im Mühleholzli in Ried b. Kerzers. In : *Festschrift Walter Drack. Beiträge zur Archäologie und Denkmalpflege*. 56-67.
- TOMASSON, R. 1981. Les sépultures hallstattiennes de Lesmond (Aube). In : *L'âge du Fer en France septentrionale. Mémoire de la soc. archéol. champenoise* 2, 17-32.
- VERJUX, C., DUBOIS, J.-P., TRESSET, A. 1992. Des derniers chasseurs aux premiers éleveurs-agriculteurs. 3000 ans d'occupations préhistoriques sur le site du «Parc du Château» à Auneau (Eure-et-Loir). 4^e Journées Archéologiques d'Eure-et-Loir à Auneau, les 10, 11 et 12 avril 1992. *Maintenon : comité archéologique d'Eure-et-Loir*.
- VILLES, A. 1986. Une hypothèse : les sépultures de relégation dans les fosses d'habitat protohistorique en France septentrionale. In : *Anthropologie et Archéologie*. Paris : Ed. du CNRS, 167- 174.

AVENCHES 92

JOMINI 12-14

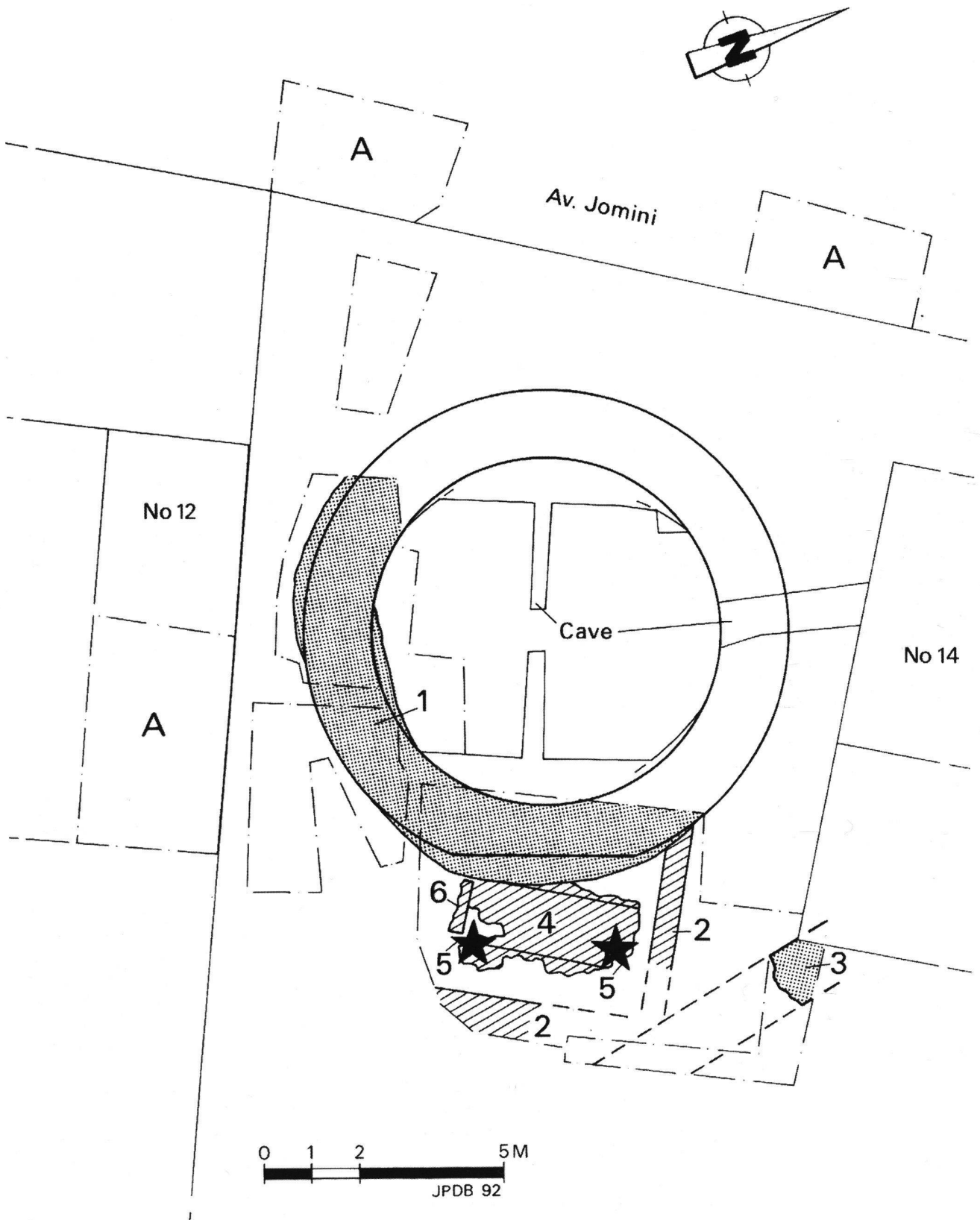


Fig.1. Plan d'ensemble des fouilles du printemps-été 1992. Les étoiles symbolisent l'emplacement des deux sépultures (5), en hachuré l'installation du premier état romain (20-50 apr. J.-C.). En grisé le deuxième état (dès le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.).